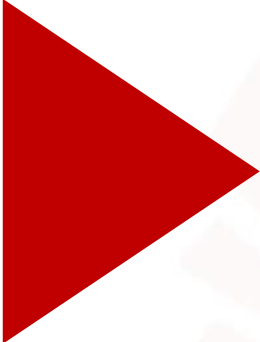


MODULE 1: LE CADRE LEGAL



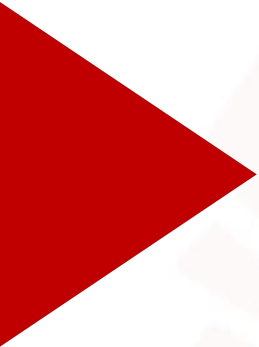
Chapitre 5:

ORGANISATION ET DEROULEMENT DES TRAJETS

- ❖ **Rappels**
- ❖ **Prise en charge**
- ❖ **Trajets**
- ❖ **Dépose**



Ecole de prévention
et de sécurité



Rappels

Chapitre 5 : Organisation et Déroulement des Trajets

Documents obligatoires à détenir

- Carte grise du véhicule ;
- Carte verte – assurance ;
- Licence.

Règles de sécurité

Aucune prise d'alcool ou de stupéfiant

RISQUES D'AVOIR UN ACCIDENT		
0,5 g/L	0,8 g/L	1,2 g/L
x2	x10	x35
SELON LA COURBE DE BORRKENSTEIN		

Chapitre 5 : Organisation et Déroulement des Trajets

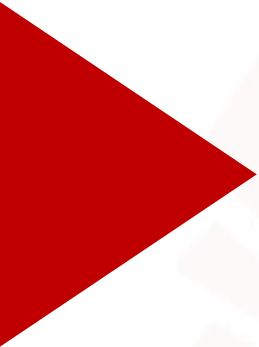


La prise de médicaments peut s'avérer dangereuse.

- Être suffisamment reposé
- Vérifier le véhicule et ses organes de sécurité avant chaque début de service

Chapitre 5 : Organisation et Déroulement des Trajets





Prise en charge

Chapitre 5 : Organisation et Déroulement des Trajets

La prise en charge doit être adaptée à la personne, nous allons donc décrire une prise en charge générale qu'il faudra adapter selon votre situation sur le terrain et selon les exigences de l'entreprise/du client.

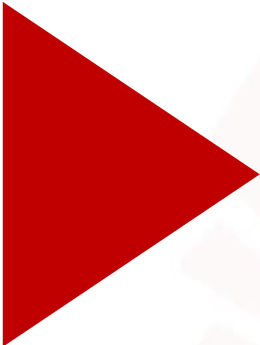
Il est aussi important pour le conducteur accompagnateur d'être attentif afin de déterminer comment ajuster la prise en charge en adéquation avec les besoins et l'autonomie du bénéficiaire.

Ce qui est notable :

- Stationner au plus près du lieu de prise en charge ;
- Enclencher éventuellement les feux de détresse ;

Chapitre 5 : Organisation et Déroulement des Trajets

- Sortir du véhicule et aller à la rencontre de la personne transportée ;
- Proposer son aide selon le besoin de la personne ;
- Lui ouvrir la porte pour qu'elle puisse s'installer, l'aider si besoin ;
- Mettre ses affaires dans le coffre ;
- Regagner sa place conducteur et s'assurer que la personne soit bien attachée avant de démarrer le moteur.

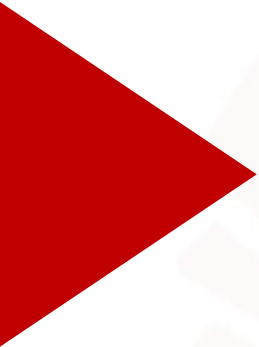


Trajets

Chapitre 5 : Organisation et Déroulement des Trajets

Durant les trajets, il est attendu de la part du conducteur accompagnateur de :

- Ne pas employer de vocabulaire grossier ou inadéquat ;
- Ne pas fumer ou vapoter à bord du véhicule ;
- Ne pas s'arrêter pour des raisons personnelles (achat de fournitures ou courses...) ;
- Ne pas être au téléphone sauf pour des raisons importantes concernant le trajet en lui-même ;
- Ne pas réaliser de détour ;
- Ne pas s'arrêter à une station service pour réapprovisionner le véhicule en carburant lors de la présence d'un bénéficiaire.



Dépose

Chapitre 5 : Organisation et Déroulement des Trajets

À l'arrivée à destination, le conducteur accompagnateur mettra en œuvre le même déroulé de la prise en charge mais cette fois à l'envers. Il accompagnera la personne jusqu'au lieu où il est sensé la déposer et fera remplir les différents documents en sa présence de la bonne arrivée de la personne transportée à destination.

Dans les cas où le conducteur accompagnateur arriverait à destination avant l'ouverture de l'établissement où il est sensé déposer la personne transportée, il ne la laissera jamais seul et attendra avec elle, à l'intérieur du véhicule, l'ouverture du dit établissement.

S'il a le moindre doute, le conducteur accompagnateur contactera son référent pour avoir des consignes sur sa situation.

Chapitre 5 : Organisation et Déroulement des Trajets

L'HABITACLE D'UNE VOITURE, UN ESPACE TRÈS RÉGLEMENTÉ

